

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

Objet : RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux de balisage et de signalétique d'information sur les itinéraires du Chemin du Garde et Les Crêtes de Pragondran, inscrits au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de Vêrel-Pragondran

• date de convocation le 08 décembre 2017

• nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Jean-Luc Berthalay

Challes-les-Eaux

Julien Donzel

Chambéry

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

La Ravoire

Frédéric Bret - Marc Chauvin

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vêrel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

• **conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10**

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Christine Dioux à Alexandra Turnar - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Pierre Duperier à Maryse Fabre - de Marie-José Dussauge à Isabelle Rousseau - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Marie Perrier à Xavier Dullin

• **conseillers excusés : 8**

François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Pierre Gerard - Christian Gogny - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz - Françoise Van Wetter

Conseil communautaire du 14 décembre 2017

délibération n° 377-17 C

objet **RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux de balisage et de signalétique d'information sur les itinéraires du Chemin du Garde et Les Crêtes de Pragondran, inscrits au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de Vérel-Pragondran**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que les itinéraires du Chemin du Garde et Les Crêtes de Pragondran à Vérel-Pragondran font partie du réseau de sentiers d'agglomération.

La commune souhaite améliorer le balisage et rénover sa signalétique d'information situés sur les parkings de départ de sentiers.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 12 215,30 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Organisme	Montant
TOTAL travaux	12 215,30 € HT
Département de la Savoie (CTS)	4 886,30 €
Fonds de concours Chambéry métropole - Cœur des Bauges	1 832,29 €
Commune de Vérel-Pragondran	5 496,71 €

La commune de Vérel-Pragondran a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges afin de pouvoir bénéficier du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération.

Vu la délibération n° 157-17 C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 modifiant les règles d'attribution du fonds de concours au titre des dépenses d'investissement pour un montant égal à 25 % du coût résiduel HT restant à la charge de la commune avec un maximum de 10 000 € par opération,

Vu la délibération du Conseil municipal de Vérel-Pragondran du 10 décembre 2015,

Vu les crédits correspondants inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide maximale de 1 832,29 € à la commune de Vérel-Pragondran au titre du fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération pour des travaux de balisage et de signalétique d'information sur les itinéraires du Chemin du Garde et Les Crêtes de Pragondran, inscrits au réseau de sentiers d'agglomération. Cette aide sera versée, au prorata dans la limite maximum définie ci-dessus, une fois les travaux réalisées et les subventions perçues.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 377-17 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de concours du réseau de sentiers d'agglomération - Proposition d'attribution d'aide pour des travaux de balisage et de signalétique d'information sur les itinéraires du Chemin du Garde et Les Crêtes de Pragondran, inscrits au réseau de sentiers d'agglomération - Commune de Vérel-Pragondran

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 14 décembre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171214-lmc1H20421H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20421H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2017

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2017